



Le savoir-faire de concert avec la nature

10^e
édition
Un hommage
à l'excellence



Le savoir-faire de concert avec la nature

À l'image du Phénix qui renaît de ses cendres et symbolise la régénération, vos réalisations contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de nos ressources et au maintien de notre qualité de vie.

Les Phénix de l'environnement sont l'occasion de faire reconnaître vos actions remarquables en faveur de la protection de notre patrimoine naturel dans une perspective de développement durable.

*Profitez de ce concours
pour faire valoir*

Les catégories du concours

Un jury indépendant décernera 14 Phénix dans les six catégories suivantes :



Protection, restauration ou mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité
(2 Phénix)



Gestion des matières résiduelles
(3 Phénix)



Éducation et sensibilisation
(4 Phénix)



Recherche et développement
(2 Phénix)



Réalisation-Jeunesse
(1 Phénix)



Développement durable
(2 Phénix)

10^e cérémonie de remise de prix !

Les Phénix de l'environnement seront décernés à l'occasion d'une cérémonie qui aura lieu à Québec, au printemps 2007.

Faites reconnaître votre savoir-faire à titre individuel ou au nom :

- d'une entreprise
- d'un groupe environnemental
- d'une institution ou d'un centre de recherche
- d'une municipalité ou d'un organisme municipal
- d'un média
- d'un organisme à but non lucratif
- d'un organisme de concertation ou d'une association

Pour présenter votre candidature

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne au www.phenixdelenvironnement.qc.ca

Faites parvenir sur CD-ROM, en quatre exemplaires, par la poste ou par messagerie :

- la présentation de votre projet (quatre pages maximum) - **obligatoire**
- une photographie significative du projet - **obligatoire**
- un maximum de deux annexes, si nécessaire à la compréhension du projet - **facultatif**

Vous ne pouvez inscrire votre projet que dans une seule catégorie. Seuls les **dossiers complets** seront acceptés. Les détails sur ce que doit contenir un dossier de candidature sont disponibles dans le site Internet des Phénix de l'environnement.

Date limite pour la réception des dossiers de candidature : le 15 mars 2007, 17 h.

Les Phénix de l'environnement
408, rue Des Cigales
Otterburn Park (QC) J3H 5S1

Téléphone : 514 987-8094

Télécopieur : 514 875-0911

Courriel :

info@phenixdelenvironnement.qc.ca

Les conditions d'admissibilité

- Résider au Québec ou y avoir un établissement
- N'avoir jamais gagné un Phénix pour le même projet
- Manifester une conduite respectueuse de l'environnement dans l'ensemble de ses activités
- Démontrer que le projet a été réalisé en 2006 et qu'il a obtenu des résultats significatifs

Les organisateurs du concours se réservent le droit de refuser toute candidature qui ne répondrait pas à l'une ou l'autre de ces conditions ; ils informeront de leur décision, par écrit, les personnes ou les organismes qui ont présenté cette candidature.

Les critères de sélection

- Le caractère novateur, exceptionnel ou remarquable du projet
- Les répercussions positives sur l'environnement
- L'importance, le cas échéant, du partenariat développé
- Le souci particulier de l'environnement dans l'ensemble de ses activités
- La pertinence des actions ou des réalisations dans la catégorie visée

Le Cercle des Phénix

Une nouvelle personnalité, choisie par le jury pour son engagement indéfectible à la cause de l'environnement, fera son entrée dans le prestigieux Cercle des Phénix qui compte déjà 31 membres. Si vous avez des candidats au Cercle des Phénix à nous proposer, contactez-nous.

Les Phénix de l'environnement



Protection, restauration ou mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité

(2 Phénix)

Vos activités ou vos projets contribuent au maintien des milieux naturels et de la biodiversité.

- Entreprise, institution ou association, municipalité ou organisme municipal
- Groupe environnemental, organisme à but non lucratif ou individu

(Une bourse de 2 000 \$ des Phénix de l'environnement est associée à ce prix.)



Réalisation-Jeunesse

(1 Phénix)

Vous êtes un jeune ou un groupe de jeunes de moins de 25 ans ayant démontré, par vos activités ou la réalisation d'un projet, un engagement remarquable à l'égard de la protection de l'environnement.

(Une bourse de 2 000 \$ des Phénix de l'environnement est associée à ce prix.)



Gestion des matières résiduelles

(3 Phénix)

Vous avez mis en place un procédé, une mesure ou un système performant visant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la mise en valeur (3RV) des matières résiduelles, qu'elles soient d'origine domestique, commerciale ou du secteur de la construction, de la rénovation ou de la démolition (CRD).

- Entreprise, institution ou association
- Municipalité ou organisme municipal
- Groupe environnemental, organisme à but non lucratif ou individu

(Une bourse de 2 000 \$ de la Société des alcools du Québec est associée à ce prix.)



Éducation et sensibilisation

(4 Phénix)

Vous avez organisé et tenu un événement à caractère environnemental ou mis en place un programme d'information, de sensibilisation ou d'éducation en matière de protection de l'environnement.

- Entreprise, institution ou association, municipalité ou organisme municipal (2 Phénix)
- Groupe environnemental, organisme à but non lucratif ou individu (2 Phénix)

(Une bourse de 2 000 \$ de Collecte sélective Québec et de RECYC-QUÉBEC sont associées à ce prix.)



Développement durable

(2 Phénix)

Vous avez développé un projet alliant la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social dans une perspective de développement durable.

- Entreprise, institution ou association, municipalité ou organisme municipal
- Groupe environnemental, organisme à but non lucratif ou individu

(Une bourse de 2 000 \$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est associée à ce prix.)



Recherche et développement

(2 Phénix)

Vous avez développé, au stade de la recherche appliquée ou de la commercialisation, un produit ou un procédé offrant des solutions novatrices et prometteuses en matière de protection de l'environnement.

Vous avez privilégié une démarche préventive tenant compte des aspects environnementaux de la conception à la gestion en fin de vie de produit ou de ce service.

- Entreprise
- Centre de recherche, institution, association, municipalité ou organisme municipal, groupe environnemental, organisme à but non lucratif ou individu

(Une bourse de 2 000 \$ du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est associée à ce prix.)



Les partenaires



Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
RECYC-QUÉBEC

Le commanditaire majeur



Les commanditaires principaux



Avec la collaboration de la Fondation Québécoise en Environnement



10^e
édition
Un hommage
à l'excellence